

Image not found or type unknown



Formation e période d'essai

Par **layana**, le **22/05/2009** à **13:00**

Bonjour,

Je voulais savoir, a l'issu d'une formation de 3 mois diplomante, il m'as était proposée un cdd de 6 mois , ce cdd n'était accessible seulement après validation de la formation puis une période d'essai de un mois puis fin de période d'essai, l'employeur as t'il le droit de me remettre a l'essai après une formation pratique?? ya t'il pas dans ce cas un licenciement abusif??

Merci